Paie: débutant

DURÉE
Présentiel : 2 jours (14h00)
Distanciel : 4 demi-journées (14h00)

PRIX 2025
Présentiel / Distanciel :
1 600 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX
Consultez les sessions programmées en région

FORMATEUR
Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme :
- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

HANDICAP
En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre réfèrent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
ebienne@rydge.fr

https://www.formation.rydge.fr

RYDGE Conseil
Paris La Défense - Courbevoie
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: https://www.rydge.fr/

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 92 28131 92 auprès du préfet de la région Hauts de Seine
Numéro de SIREN de l'organisme de formation : 903 309 490

Date de MAJ de l'offre :Mars 2025

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute Personne effectuant ses premiers pas dans les techniques de paie et/ou impliquée dans la réalisation ou le contrôle des bulletins de paie

PRÉREQUIS
- Maitrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS
- Identifier les éléments structurant les bulletins de paie
- Différencier les cotisations sociales précomptées et appréhender les différents plafonds et les bases de cotisations
- Maitriser les notions essentielles liées aux absences du salarié
- Être capable d'expliquer un bulletin de salaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES
- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL
- Prévoir une webcam et un microphone fonctionnels
- Prévoir une connexion Internet à haut débit

PROGRAMME
STRUCTURE D'UN BULLETIN DE PAIE
- Rémunération : formes et composition
- Durée du travail
- Majorations des heures supplémentaires
- Avantages en nature et les frais professionnels
- Détermination du net imposable
- Détermination du net à payer
- Saisie et la cession des rémunérations
- Titres-restaurant
- Trajet domicile-travail

DIFFÉRENTS PLAFONDS, BASES ET PRÉCOMPTES DES COTISATIONS
- Plafond de la sécurité sociale
- Plafonds du régime ARRCO et AGIRC
- Assiette des cotisations
- Taux de cotisations
- Exigibilité des cotisations
- Déclarations

NOTIONS ESSENTIELLES DES DIVERSES ABSENCES
- Valorisation et la rémunération des absences
- Accident de travail et la maladie professionnelle
- Congés payés
- Congés pour événements familiaux
- Jours fériés
- Maladie de droit commun
- Maternité
- Paternité

Paie: débutant

DURÉE
Présentiel : 2 jours (14h00)
Distanciel : 4 demi-journées (14h00)

PRIX 2025
Présentiel / Distanciel :
1 600 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX
Consultez les sessions programmées en région

FORMATEUR
Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme :
- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

HANDICAP
En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre réfèrent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
ebienne@rydge.fr

MODALITÉS D'EVALUATION
- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS
- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) https://formation.rydge.fr/contact
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'ACCÈS
- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

https://www.formation.rydge.fr

RYDGE Conseil
Paris La Défense - Courbevoie
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: https://www.rydge.fr/

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 92 28131 92 auprès du préfet de la région Hauts de Seine
Numéro de SIREN de l'organisme de formation : 903 309 490

Date de MAJ de l'offre :Mars 2025